

RETRAIT DU CPE

TOUS LE 18 MARS ENSEMBLE C'EST POSSIBLE

On peut faire céder le gouvernement !

Le Cpe est un recul pour tous les salariés

Le Cpe est un pas vers une précarité imposée aux jeunes, puis à toutes et tous. Il complète le Cne instauré en juillet pour les entreprises de moins de vingt salariés. Il prépare la mise en œuvre du « contrat unique de travail » que le Medef appelle à substituer au contrat à durée indéterminée.

- ~ jeunesse stigmatisée
- ~ précarité accentuée
- ~ contrats de travail fragilisés
- ~ salariés bâillonnés
- ~ garanties collectives menacées

Le gouvernement en difficulté

Depuis fin janvier, le rejet du Cpe grandit parmi les jeunes, les salariés, les retraités et les chômeurs.

La côte de popularité du Premier Ministre s'effondre.

L'ampleur des manifestations du 7 mars, le nombre de mobilisations de lycéens et d'étudiants plongent le gouvernement dans l'embarras.

La proposition formulée par Dominique de Villepin d'ouvrir des discussions avec les syndicats pour instaurer des mesures d'accompagnement social du Cpe témoigne de la difficulté dans laquelle s'est mis le gouvernement.

Seul le retrait du Cpe est à l'ordre du jour

C'est sur cet objectif que se poursuit, après la journée nationale d'actions du 7 mars, l'unité des confédérations de salariés, des syndicats lycéens et étudiants.

Pour la Cgt, les discussions et négociations à engager ne portent pas sur d'éventuelles compensations à une généralisation de la précarité, mais sur des dispositions garantissant une plus grande stabilité dans le travail et dans la vie. Autant de revendications concrètes pour alimenter l'ambition d'une véritable « Sécurité sociale professionnelle » pour tous les salariés, du privé comme du public, des petites comme des grandes entreprises.

Le rassemblement et les mobilisations doivent se poursuivre et s'amplifier. Le Cpe est une disposition antisociale et un recul de société. Le gouvernement doit retirer la loi.

Après les manifestations du mardi 7 mars, après celles des lycéens et des étudiants avec les syndicats de salariés du jeudi 16 mars, une nouvelle action est organisée :

Pour le retrait du Cpe

à l'appel de tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU, Solidaires) et de tous les syndicats d'étudiants et de lycéens (Unef, Unl, Fidl).

Tous ensemble, salariés, jeunes et anciens, lycéens, étudiants, retraités, chômeurs, familles, manifestons le samedi 18 mars.

A RENNES

MANIFESTATION

Le SAMEDI 18 MARS 2006

à 11 h 30

PLACE DE LA GARE

**Pour mes revendications, pour mes droits,
je me syndique**

avec



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

Prendre contact
Me syndiquer

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Profession :

Entreprise :



Bulletin à renvoyer : à l'Union départementale CGT – 35 – 8 rue St Louis
CS 36429 – 35064 Rennes – 02.99.79.44.47 fax 02.99.79.22.59 – email : ud35@cgt.fr